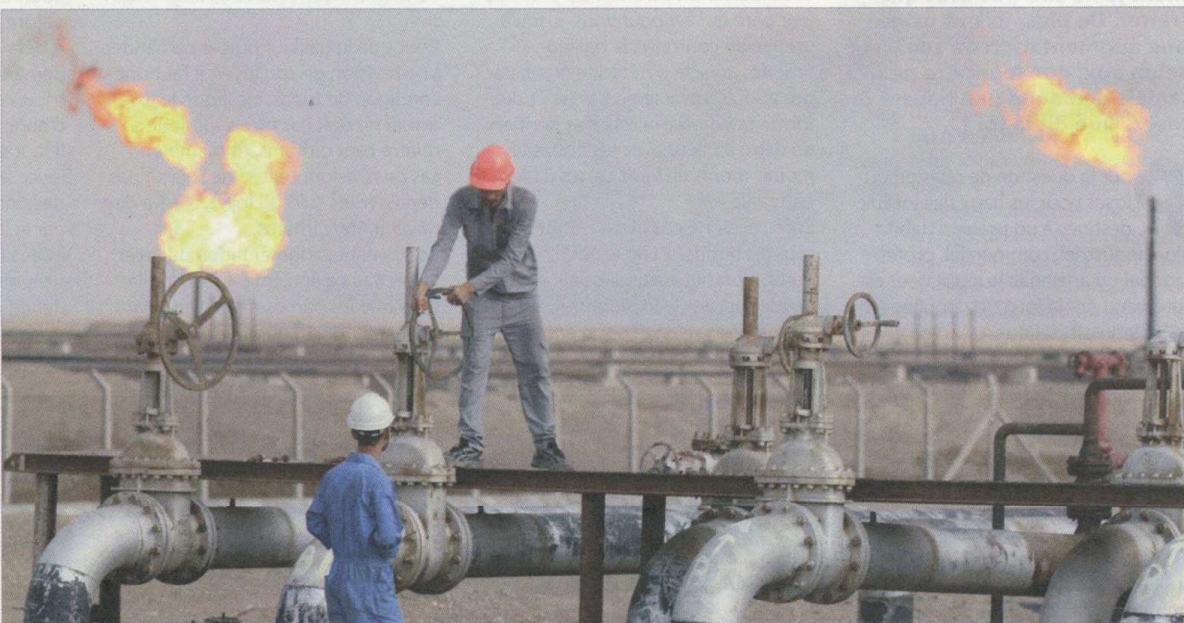


Hydrocarbures : les activités d'exploration tournent à plein régime

■ Les multinationales ont investi un milliard de DH dans l'exploration en 2016 et comptent en miser autant cette année ■ Du gaz et du condensat ont été trouvés dans les bassins du Gharb, d'Essaouira et de Tandrara près de l'Oriental ■ En 2017, les prospecteurs réaliseront les travaux d'acquisition, de traitement et d'interprétation de 3 155 km de sismique 2D et de 14 100 km² de sismique 3D, ainsi que le forage de 3 puits d'exploration.

Les activités d'exploration et de prospection d'hydrocarbures vont bon train au Maroc. Preuve en est, les investissements réalisés en 2016 par des multinationales s'élèvent à plus d'un milliard de DH, d'autant plus que les investissements prévisionnels pour l'année 2017 gardent le même rythme. «Malgré une conjoncture difficile dans le secteur des hydrocarbures au niveau international, l'ONHYM a redoublé d'efforts pour, à la fois, pousser ses partenaires à respecter leurs engagements et en même temps attirer de nouvelles compagnies pétrolières afin d'intensifier l'exploration des bassins sédimentaires marocains», déclare une source autorisée au sein de l'Office national des hydrocarbures et des mines (ONHYM).

Égrenant le bilan de l'année 2016, notre source précise qu'elle a été marquée par la poursuite de plusieurs études géologiques et géophysiques et l'acquisition de 5 450 km² de sismique 3D dans différentes zones du Royaume. «Les travaux ont également concerné le forage, par l'ONHYM et ses partenaires Sound Energy et OGIF, de deux puits sur les permis de recherche Tandrara Lakbir, situés dans le bassin des Hauts Plateaux», indique-t-elle. Les opérations d'exploration ont été couronnées par la découverte du gaz et du condensat dans les bassins du Gharb, d'Essaouira et de Tandrara près de l'Oriental. «Des travaux sont en cours à Tandrara et à Sidi Mokhtar (Essaouira) pour évaluer le potentiel commercial de ces découvertes», rappelle notre source au sein du gendarme du secteur. Dans le bassin du Gharb, bien que les gisements soient de petite taille, ils sont économiquement intéressants en raison



de l'existence d'une infrastructure de transport et de clients présents sur place.

Ainsi, durant l'exercice 2016, la production nationale d'hydrocarbures dans les régions du Gharb et d'Essaouira a été, d'après les chiffres communiqués par l'ONHYM à *La Vie éco*, de 80,24 millions m³ pour le gaz naturel et de 4841 tonnes pour le condensat.

Actuellement, 23 sociétés opèrent au Maroc

En 2017, les travaux propres à l'ONHYM sont focalisés sur l'acquisition, le traitement et l'interprétation de 850 km de sismique 2D dans le nord du Maroc, d'une part, et la poursuite de l'évaluation du potentiel en hydrocarbures des différents bassins onshore et offshore sur tout le territoire, d'autre part. «Nos partenaires réaliseront en 2017 les travaux d'acquisition de traitement et d'interprétation de 3 155 km de sismique 2D et de 14 100

LE SECTEUR DES HYDROCARBURES AU MAROC COMPTE

18 PERMIS EN ONSHORE, 65 PERMIS EN OFFSHORE, 4 AUTORISATIONS DE RECONNAISSANCE EN ONSHORE AINSI QUE 9 CONCESSIONS D'EXPLOITATION

km² de sismique 3D, ainsi que le forage de 3 puits d'exploration», affirme la même source.

Plus en détail, le secteur des hydrocarbures au Maroc compte 18 permis en onshore, 65 permis en off-

shore, 4 autorisations de reconnaissance en onshore ainsi que 9 concessions d'exploitation. «Des négociations sont en cours pour la concrétisation de nouveaux accords pétroliers», a fait savoir l'ONHYM. Ces contrats sont détenus par 23 sociétés qui opèrent actuellement au Maroc dont des majors, des super indépendants et des indépendants de différentes nationalités, à savoir des américaines, des britanniques, des italiennes, des néerlandaises ou des espagnoles.

Quid des redevances de l'Etat marocain sur chaque concession d'exploitation délivrée ? «Les niveaux de redevance appliqués aux concessions d'exploitation dépendent de plusieurs paramètres, à savoir la situation en onshore ou en offshore, la profondeur du champ offshore et la nature de la production pétrolière ou gazière», détaille notre interlocuteur au sein de l'ONHYM. Pour les sites onshore et offshore à moins de 200 mètres de

profondeur d'eau, ils sont de 10% pour le pétrole et 5% pour le gaz. «Les premiers 300 000 tonnes de pétrole et 300 millions de m³ de gaz produits à partir de chaque concession d'exploitation sont exonérés», détaille notre source.

Pour ce qui est des sites offshore à plus de 200 mètres de profondeur d'eau, les taux se situent autour de 7% pour le pétrole et 3,5% pour le gaz. Les premiers 500 000 tonnes de pétrole et 500 millions de m³ de gaz produits sont exonérés.

En plus de ces redevances, l'Etat marocain obtient 25% des hydrocarbures produits à partir de chaque concession d'exploitation. Conformément au code des hydrocarbures promulgué en 2000, les titulaires de concession d'exploitation sont soumis au versement de l'impôt sur les sociétés après l'exonération de 10 ans prévue à partir de l'octroi de ladite concession d'exploitation ■

MEHDI JAOUHARI